



## “Tour de l’Auvergne”

**Entre le 6 et le 22 octobre 2021**

Le syndicat C.G.T.P.J.J. Centre-Est représenté par la Secrétaire Régionale, Sylvie Caire a rendu visite à l’ensemble des structures de l’Auvergne à l’exception de l’E.P.E. qui était alors fermé pour travaux. Laurent Assenard, membre de la Commission Exécutive Nationale était également présent pour les unités de Clermont-Ferrand. Nous avons rencontré des difficultés dans la communication et l’information apportée aux agents concernant notre passage dans les unités. Malgré cela, les échanges ont permis de soulever différents points et d’apprécier l’ambiance dans les services. De manière non exhaustive, voici certains des points soulevés que nous avons traités ultérieurement.

- L’étendue du territoire du ressort d’une unité qui revient parfois à l’équivalent d’un département alors que le nombre de mesure par agent reste défini sans tenir compte des besoins de déplacements, des temps de trajets des agents.
- La non-conformité, l’exiguïté voire de l’insalubrité de certains locaux dans le département de l’Allier pour Cusset, Montluçon et Moulins
- Des difficultés relatives à la note sur le télétravail et son interprétation conduisant à une restriction de ce droit. Ainsi qu’à une confusion entre le temps de télétravail et le temps de préparation pour les Professeurs Techniques ou le temps F.I.R. pour les Psychologues.
- Une augmentation de la charge de travail des Adjoints Administratifs avec les difficultés liées à la tenue de la régie entre autres.

## **Le 22 octobre 2021 : Rencontre en Direction Territoriale Auvergne**

Cette rencontre a eu lieu en présence de madame Chanal, Directrice Territoriale Auvergne, le syndicat était représenté par Aurélie Milcent, membre de la Commission Exécutive Nationale et Sylvie Caire, Secrétaire Régionale. Les points cités auparavant ont été abordés avec la Direction Territoriale. (cf, compte-rendu de la rencontre sur le site National, onglet de région Centre-Est).

## **Le 6 janvier 2022 : Rencontre en Direction Interrégionale Auvergne Rhône-Alpes**

Pour la D.I.R. étaient présents, madame Lestrade, Directrice Interrégionale et monsieur Renoux, Directeur des Ressources Humaines. Le syndicat C.G.T.P.J.J. Centre-Est était représenté par monsieur Lecorcher Co-Secrétaire National de notre syndicat et représentant à ce titre au C.H.S.C.T.M. (ministériel), monsieur Assenard, membre de la Commission Exécutive Nationale et madame Caire, Secrétaire Régionale. Nous avons à l'ordre du jour, le devenir des locaux de l'Allier et des problématiques afférentes aux Savoie.

**Pour les locaux de l'Allier :** Un descriptif très détaillé a pu être livré par monsieur Assenard et madame Caire de l'état de ces derniers. Le Co-secrétaire National référent C.H.S.C.T. a pu présenter ce qui d'après lui pouvait permettre la concrétisation des déménagements. Madame Lestrade lors d'un dialogue de gestion précédent avait été informée par madame Chanal, D.T. Auvergne de la nécessité de prioriser lesdits déménagements. Nous avons pu témoigner de l'urgence et de la grande nécessité du projet et mettre en avant les problèmes d'insalubrités. Il semble à ce niveau-là que la D.I.R. se heurte à une forme d'impuissance car in fine, la gestion de l'immobilier ne lui appartient plus en propre mais revient au "Domaines". Une organisation qui explique en partie les délais de réalisation et la complexité des dossiers. Lors d'un échange ultérieur, la D.I.R. nous a informé qu'elle était seulement en mesure d'effectuer des travaux car cette enveloppe lui appartient. Elle a aussi pu indiquer que concernant l'unité de Cusset, celle-ci rejoindrait la Cité Judiciaire, une fois celle-ci construite. Les agents des unités ont été informés. Il leur appartient désormais de décider s'ils veulent engager des actions afin de favoriser la prise en compte de leur besoin. Nous les accompagnerons bien sûr dans ce sens.

**Pour la manière d'exercer de Directeurs de service :** Nous avons lancé une alerte concernant les attitudes notamment d'un Directeur de Service. Ce dernier semble adopter des attitudes inacceptables envers certains agents. La D.I.R. a pris note de la description des débordements en question. Nous resterons vigilants et en soutien, les risques psycho-sociaux, les conditions de travail restent nos priorités.

**Les projets du syndicat C.G.T.P.J.J. pour le Territoire de l'Auvergne, 2022 :**

Le Bureau a validé un investissement au niveau de l'Observatoire Local des Conditions de Travail (O.L.C.T.) par des camarades extérieurs au Territoire. Ceci afin de s'assurer une liberté de parole entière, objective et rester force de proposition. En ce sens, nous devons engager les efforts nécessaires pour une meilleure communication avec les unités, veiller à rompre le ressenti d'isolement de certaines d'entre elles.

Le Bureau C.G.T.P.J.J. Centre-Est